

Séance du 13 mars 2015

L'an 2015, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, ROESER Daniel

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

ROESER Daniel, DESJARDIN Stéphanie, FRISCHMANN Andrée, GEORGE Joshua, WATTEBLED Joël, SEBAA Djemal, MAURICE Dominique, PEROTIN Denis, DOINNE Régine, DOMENICUCCI Maryse, DEPIESSE Liliane

Procuration(s) :

MEYER Thierry à PEROTIN Denis, BERT André à ROESER Daniel

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
26 février 2015

Etai(en)t excusé(s) :

MEYER Thierry, CHRISTOPHE Audrey, ROYO Patrice, BERT André

Date d'affichage
23 mars 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A été nommé(e) **secrétaire de séance** : DOMENICUCCI Maryse

__/__/__

et publication du

__/__/__

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET CAISSE DES ECOLES
--

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Longuyon à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis aux membres du conseil municipal en même temps que le compte administratif.

qui,
après examen et,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2014 budget caisse des ecoles, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Tellancourt

le Maire Daniel ROESER

